



Olwisheim, le 27 mars 2026

P U B L I C A T I O N

Article L2121-10. du C.G.C.T.

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
le mardi 31 mars 2026 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de séance,
2. Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire,
3. Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints,
4. Constitution des commissions municipales,
5. Désignation d'un membre à la commission de contrôle des listes électorales,
6. Désignation des correspondants,
7. Compte Financier Unique 2025 (annule et remplace),
8. Affectation du résultat de fonctionnement 2025 (annule et remplace),
9. Budget Primitif 2026 (annule et remplace),
10. Points divers.

Le Maire,
Hubert SCHNELLER